

Daillens, le 24 juin 2024

EXTRAIT #1

Procès-verbal du Conseil communal de Daillens Séance du 24 juin 2024 Présidente : Fabienne Forlani

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

- Vu le préavis municipal n°2024.04 CC
- Entendu le rapport des Commissions chargée de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter le plan d'affectation communal (PACom), le zoom des zones centrales et le règlement (RPACom) tels que soumis à l'enquête publique 4 mars 2023 au 2 avril 2023, puis à l'enquête publique complémentaire du 10 janvier 2024 au 9 février 2024;
- De lever les oppositions formulées lors de l'enquête publique et de l'enquête publique complémentaire du plan d'affectation communal (PACom) et d'accepter les réponses de la Municipalité telles que présentées;
- D'adopter les plans de constatation de nature forestière en limite de la zone à bâtir, tel que soumis à l'enquête publique du 4 mars 2023 au 2 avril 2023 ;
- De donner tous pouvoir à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de l'application ou de tout litige consécutif à l'adoption du Plan d'affectation communal (PACom);
- D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du 24 juin 2024.

La Présidente :

Fabienne Forlani

Fod =

COMPANY DE LIBERTE DE

La Secrétaire :

Elise Frossard de Saugy